

Gaston Karila, Rentrée au Collège de Bruges (Novembre 1950)

Légende: En novembre 1950, Gaston Karila, ancien étudiant de la session d'essai du Collège d'Europe en automne 1949, relate la séance d'ouverture, le 12 octobre 1950, de la première session du Collège à Bruges tout en s'interrogeant sur les débouchés qui s'offrent aux futurs étudiants.

Source: Fédération. Revue de l'ordre vivant. dir. de publ. Richard, Max. Novembre 1950, n° 70. Paris: Imprimerie de la Seine.

Copyright: (c) Fédération

URL: http://www.cvce.eu/obj/gaston_karila_rentree_au_college_de_bruges_novembre_1950-fr-36bd89e0-7de5-4c73-8976-43427163e576.html

Date de dernière mise à jour: 05/09/2012

Rentrée au Collège de Bruges

Notre principale préoccupation, l'an dernier avant de quitter Bruges, était de savoir si nous perdions notre temps, ou si, au contraire, notre séjour aurait quelque utilité et allait permettre une réelle expérience. Le jour de clôture de la session préparatoire nous ne pouvions que formuler des vœux ; je me souviens avoir déclaré au nom de mes camarades que nous considérons le collège un peu comme notre chose : nous entendons et entendons encore demeurer engagés dans cette entreprise pour la servir selon tous nos moyens.

Aussi, ceux d'entre nous qui le pouvaient ont-ils répondu avec empressement à l'invitation qui leur était faite d'assister à la séance d'ouverture de la première session normale, le 12 octobre 1950. La cérémonie de l'Hôtel de Ville ressemblait comme une sœur à celle de l'an passé : même et merveilleuse salle gothique, enfin l'inévitable et agréable banquet. Mais, l'an dernier, les étudiants étaient dispersés autour de la table et se mêlaient aux autres convives. Cette fois, ils étaient groupés au milieu de la salle et isolés des autres. Dans la mesure où cela dépendra du recteur Brugmans et de M. Van Effenterre, directeur des études, nous savons que les étudiants n'auront pas à craindre de redevenir des collégiens.

Rappelons qu'en 1949 les participants eurent à remplir un questionnaire long et détaillé. Des séances animées et prolongées furent nécessaires pour mettre au point des réponses exprimant non pas l'opinion moyenne, mais celle du grand nombre. C'était en somme, en échange du profit que nous avons tiré de ces brefs moments de vie collective, ce que nous laissons au Collège ; car il y avait en outre à tenir compte de nos réactions au cours des différentes séances d'études, ce que n'ont sûrement pas manqué de faire professeurs et conférenciers. Si l'administration du Collège ne nous a pas fait savoir quelles étaient, de nos suggestions, celles qu'elle retenait et celles qu'elles n'agréait pas, nous avons cru retrouver dans la brochure distribuée le jour de la rentrée quelques-unes des idées que nous avons défendues et présentées dans notre rapport.

Autant qu'une séance officielle peut laisser une impression valable, il semble que le départ du Collège soit excellent. Le recrutement des professeurs, le choix des conférenciers laissent bien augurer de l'enseignement qui sera dispensé. Et l'on peut penser que les étudiants seront satisfaits et en profiteront.

Un autre problème mérite réflexion, comme l'a marqué à juste titre M. Van Effenterre : il s'agit de savoir quels débouchés pourront être offerts aux élèves à la fin de l'année universitaire. Certains d'entre eux, en raison de leur situation matérielle, se contenteront d'être « passés par Bruges » et reprendront leurs activités, en participant à l'action de cette élite européenne sans fonction précise mais au rôle important. D'autres ont besoin que leur séjour au Collège leur permette d'accéder à des postes dans les instances européennes. Or, celles-ci ne sont pas très nombreuses et leur recrutement est limité. Il y a un cercle vicieux à rompre : si l'Europe unie existait, la préparation des cadres se ferait aisément et les intéressés trouveraient naturellement à utiliser leur compétence. Mais pour accélérer la construction de l'Europe il faut précisément, dans les administrations nationales, les chancelleries notamment, comme dans les institutions européennes, des hommes qui soient, en raison de leur formation – peut-être plus qu'en raison de leurs convictions – plus européens que nationaux.

Voilà un problème dont la solution commande, au moins en partie, l'existence même du Collège de Bruges. Il appartient aux gouvernants de résoudre la difficulté et ils y arriveront si la pression de l'opinion publique sait se manifester pour obtenir que soit officiellement et effectivement prévues — ainsi que cela se passe en France pour l'Ecole nationale d'Administration — un certain nombre de places réservées.

Gaston KARILA des « Anciens de Bruges ».